



COMPTE RENDU Groupe de travail sur la gestion des déchets 18 septembre 2020

Animation : Eric Daviaud (Elu)

Version 2 : Corrections et réponses de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse (CCCC)

Début de séance : 18h30

18 participants :

Sylvie Brun (élue), Guy Beclé Berland (Elu), Fabienne Sauge (Elue), Jeanne Gerondeau (Elue), Arnaud Tissandier (service technique), Raül Caplan (centre village), Bernard Barbey (Mollard-Bellet), Mathieu Levoir et sa compagne (Perquelin), Pascal et Sylvie Démarchi (Patassière), Nelly Rubion (Les Antonins), Gilles Belanger (Les Egaux), Dominique Hagel (Centre Village), Alexis Mallié (Lotissement St Hugues), Thomas Vergnole (Lotissement St Hugues), Nicolas Bernard (Lotissement St Hugues), Jason Chimenton (Centre village).

Projection vidéo sur le problème des emballages en plastique (voir support de présentation)

Tour de la salle pour présentation de chaque personne.

Projection vidéo sur la gestion de déchets en France.

Présentation de la gestion des déchets sur la Communauté de communes Cœur de chartreuse
(voir présentation et rapport d'activité) :

- Chiffres St Pierre annuels : 12K T de déchets/701kg par habitant. Moyenne nationale selon Ademe 2018 = 568 kg/hab et Région ARA 2018 = 548 kg/hab (selon le lien <https://www.planetoscope.com/dechets/148-production-de-dechets-menagers-en-france.html>)

Questions et remarques des participants sur la gestion des déchets sur la commune :

- Comment est calculé le poids des déchets ? en pesant le camion avant/après son arrivée sur le site de dépose des déchets.
- Quel est le coût pour la commune des déchets organiques triés ? nul pour la commune. Si compostage des biodéchets, diminution des charges ordures ménagères, sachant que coût collecte + traitement OM = 265 €/t
- Une personne bénévole (Clotilde VIDECOQ) s'occupe des bacs de compost du plan de ville.
- Quid des déchets verts dans le rapport d'activité 2019 de la Communauté de communes ? A priori ne sont pas comptabilisés dans les chiffres présentés. E. Daviaud se rapproche de la communauté de communes.
- Entre 2014 et 2019, le poids des déchets en constante augmentation. OM en diminution et déchèteries en augmentation.
- Il existe une subvention proposée par la Communauté de communes pour l'achat individuel ou à plusieurs d'un broyeur de végétaux.

- Nombreuses animations sur le compostage existantes faites par la Communauté de communes.
- Coût gestion déchets Communauté de communes : 2M€/an soit 111€/habitant
- Quels moyens d'actions de la commune ? la Communauté de communes prend en charge la gestion des déchets. La Commune gère les encombrants qui sont amenés à la déchèterie. Il est possible de monter les projets avec la Communauté de communes.
- Les cartons sont-ils ordures ménagères ? C'est un déchet mais il faut les amener à la déchèterie
- Remarque : un A/R à la déchetterie coûte 10€ par voiture + la pollution générée par le transport. Cet argent ne pourrait-il pas payer un service communal ?
- La déchetterie de St Pierre d'Entremont est obsolète. Elle ne devrait plus exister. Il faudrait créer une nouvelle déchetterie mais plutôt vers St Philibert. Une étude territoriale est en cours
- Verre en consigne ? Depuis le système de recyclage, les bouteilles ont une épaisseur bien plus mince, il serait impossible de les consigner car elles ne supporteraient pas le lavage. Il faudrait augmenter l'épaisseur des verres ce pose un autre problème : le poids du transport augmente.

Echanges entre participants :

- Ne plus cacher les poubelles. Surtout ne pas camoufler avec de jolis panneaux ou murets. Cela fait une cachette pour les dépôts illégaux. Au contraire, il faudrait exposer les poubelles à tous, bien visible au milieu du village.
- Reprendre la réflexion puis les travaux de l'enfouissement des poubelles. Exemple du Vercors : les moloks enfouis de 8m de profondeur : moins de passage de camions, plus de propreté. Réflexion à l'échelle de la CCCC : attention, augmentation probable de la TEOM, éloignement du service OM, n'élimine pas les dépôts sauvages
- La fréquence de ramassage doit être plus intense lors des manifestations et de la période touristique : ajouter des poubelles (possible car pas de surcoût mais pas fait aujourd'hui) et augmenter le nombre d'enlèvements (pas possible sans surcoût).
- Sanctionner plus fermement les incivilités. Communiquer largement dessus. En cas d'identification, appel + courrier de la CCCC. Sanctions financières en cours d'analyse.
- Dégager l'accès aux poubelles l'hiver. Attention au stockage de neige.
- Suivre l'exemple du Vercors : le camion qui vide les moloks, nettoie aussi par karcher les moloks à chaque passage. Quand l'entretien est régulier, c'est rapide et cela encourage les gens à respecter la propreté.
- Les avantages du molok : il est assez bas pour qu'un enfant puisse l'utiliser. Il existe aussi des colonnes aériennes avec accès PMR. C'est l'occasion pour lui de pratiquer le tri appris à l'école ou avec les parents (ou aux parents 😊)

Séance de réflexion individuelle sur les actions prioritaires à lancer sur la commune :

- Créer un espace de récupération : vaisselle, vêtements, objets ...
- Déchets verts : les laisser se décomposer sur place après élagage ou broyage pour compostage est la meilleure solution.
- Compostage partagé : créer d'autres lieux sur St Pierre de Chartreuse.

- Réduire les déchets en amont : ne pas acheter les produits pré-emballés quand il est possible de faire autrement. Ce qui conduira les supermarchés à s'adapter. Etre consomm'acteur.
- Organiser des ateliers pour les chartroussins par exemple pour expérimenter des recettes pour fabriquer les produits de nettoyage naturels. Possible avec Mélanie de la CCCC
- Mutualiser le transport des encombrants entre chartroussins. C'est ce qui est fait dans certains hameaux.
- Utiliser le déchet vert sur place.
- Eduquer les jeunes (et aussi les écouter !).
- Proposition de mettre en place de chantiers participatifs obligatoires (à tour de rôle selon ordre alphabétique).
- Le visionnage de reportages sur l'état de notre environnement devrait être obligatoire.
- Travailler sur la communication vers les citoyens. Par exemple, mettre en place régulièrement un stand d'information sur le marché tenu par des bénévoles. Privilégier la communication directe (stand marché, atelier, porte à porte ...)
- Déménager les poubelles dans un endroit très visible.
- Soigner l'esthétique, la propreté des points d'apport volontaire.
- Rétablir la consigne.
- Afficher le coût de gestion et de traitement des déchets sur les espaces de tri.
- Afficher régulièrement le chiffre en poids du village (ce n'est pas possible car les camions n'ont pas de pesée embarquée ; les chiffres sont au niveau de toute la CCCC), du pays et du monde (c'est vertigineux !) avec en ce moment même, nous dépassons XXXXXXXX kg par personne.
- Participation financière au ramassage des cartons à envisager. Mettre en place une collecte communale des cartons avec cet apport financier.
- Augmenter le nombre de poubelles en attendant les moloks.
- Informer, informe, informer ...
- Bacs pour cartons est prioritaire.
- Améliorer signalétique : plus nombreuse, plus ludique (en étude actuellement. Propositions à venir en commission déchets)
- Mettre dans le cahier des charges le nettoyage, la gestion des déchets, le respect de l'espace de tri ...
- Motiver la Communauté de communes à finaliser le dossier d'enfouissement des moloks en commission.
- Les ressources générées par les déchets a fortement baissé depuis que la Chine ferme ses portes en 2017.

Synthèse des restitutions Post-It :

- Le Groupe de travail propose de travailler en priorité sur les sujets suivants avec la commune et la CCCC :
 - Communication
 - Solution pour les cartons bruns
 - Retravailler les Points d'Apport Volontaire
 - Faire de la prévention
- D'autres sujets sont du ressort de la commune et CCCC mais auquel le GT peut contribuer :
 - Gestion des incivilités, entreprises

- Projets d'enfouissement des containers
- Les autres sujets sont considérés moins prioritaires mais peuvent avancer :
 - déchets verts volumineux, compostage ...

Prochaines étapes :

- Synthèse et diffusion de la restitution
- Échange avec la Communauté de communes et le conseil municipal de St Pierre.
- Travail en groupe de travail sur les thématiques prioritaires identifiées.

Fin de la réunion à 20h30